

Pesticides : les médecins ont remis leurs amendements aux sénateurs

1200 médecins ont rendu public un appel le 30 janvier afin que les pouvoirs publics tiennent compte des rapports scientifiques qui vont tous dans le même sens : les liens entre l'exposition aux pesticides et certaines pathologies ne sont plus discutables (aussi bien lors d'un usage professionnel que domestique, ou encore lors d'expositions environnementales) et l'imprégnation de la population est telle qu'il faut d'urgence mettre en place des mesures de protection sanitaire.

La loi d'avenir agricole, de l'alimentation et de la forêt (LAAF) sera bientôt en discussion au Sénat après avoir été adoptée en première lecture à l'Assemblée. Cela nous offre l'opportunité de traduire nos propositions en amendements : nous venons de les remettre à plusieurs parlementaires de groupes politiques différents. Nous avons laissé à d'autres, plus compétents, l'appréciation de la nécessaire transition agro-écologique, et avons centré nos propositions sur le volet protection sanitaire.

De la protection des points de captage des eaux, à celle des riverains de zones d'agriculture à usage intensif de pesticides, en passant par la reconnaissance des préjudices subis par les travailleurs exposés et par des mesures propres aux Antilles, sans oublier la révision des procédures d'Autorisation de Mise sur le Marché des pesticides, **c'est une logique de protection sanitaire et de prévention que les médecins souhaitent voir reprise par la représentation nationale.** L'urgence à nos yeux, étant la fin des dérogations à l'interdiction des épandages aériens.

Des maladies sont évitables, les pouvoirs publics sont informés des enjeux sanitaires, et une loi d'avenir agricole en discussion : nous attendons maintenant des actes législatifs à la hauteur des ambitions affichées dans cette loi.

Contact Presse pour les trois associations :
Alerte des médecins limousins sur les pesticides,
Association médicale sauvegarde environnement santé, Martinique
EnVie Santé, Guadeloupe

Docteur Pierre-Michel PERINAUD 06 31 23 66 72